

**COMMUNE DE WEISWAMPACH**

**Avis au public**

**ENQUETE DE COMMODO ET INCOMMODO**

Conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public qu'une demande, datée au 08.04.2025, en obtention de l'autorisation relative à la **demande d'autorisation d'exploitation pour un établissement classé (classe 2) – Colruyt Luxembourg S.A. (dépôt d'os de boucherie, d'une capacité max. de 250 kg).**

a été présentée le 11 avril 2025 par la Colruyt S.A., 6 um Woeller, L-4410 Sanem .

La demande et les plans détaillés afférents sont déposés à l'inspection du public au secrétariat communal **du 17.04.2025 au 01.05.2025 inclus.**

Le collège des bourgmestre et échevins invite toute personne, qui entend, soit dans son propre intérêt soit dans l'intérêt de la sécurité ou santé publique, réclamer ou présenter des observations à l'encontre dudit projet, à introduire son recours par écrit au secrétariat communal endéans le délai sus-indiqué.

En vertu de l'article 12 de la loi précitée, le bourgmestre ou son (ses) délégué(s) recevra (recevront) les observations orales au secrétariat communal le **02.05.2025 de 09.00 à 10.00 heures.**

Weiswampach, le 16 avril 2025.

Le Bourgmestre

La Secrétaire.

